L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 6 JUILLET 1881.

SPECTACLES BALS, &c.

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du Professeur MOSES,

Illumination électrique.

Concert en matinée tous les samedis, à midi.

On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.

Des trains partant des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après-midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 3 heures du soir et toutes les 20 minutes.

Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.

Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.

Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.

15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.

C. B. EVANS, Surintendant.

1er mai—

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade, TOUS LES SOIRS,

Par l'Orchestre du FORT ESPAGNOL.

W. Borchert............Chef d'Orchestre
E. Gewert..............Solo de Cornet
G. D'Aquin.............Solo de Flûte
O. Jahn................Solo de Clarinette
Prof. Weissenbach......Tambour-Major

Exécutant sur 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nouveaux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars coin des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi.

20 billets d'excursion $2.50.
Billets aller et retour 20 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Enfants au-dessous de 5 ans, gratis.

Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train font attention d'obtenir un billet, ou morceau de billet du conducteur pour chaque billet payé.

Le dernier train part du Lac à 11 P. M.

10 juin—

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Antoine Martin — Ladite Léon
Berger Prosper Jules — Lucas François
Blanc Pierre — Lorendo Laurent
Brunet Antoine — Laguillonie François
Béret Mlle Emilie et Charles — Lamarque Armand
Bonche Joseph — Les Louis Clément
Bourdeaux Dominique — Lagleoselle Paul
Bourret Albert — Lévêque Paul Adolphe
Cazalais Catherine — Lorrain Jules Numa
Cazet Barthéme — Maillet François
Chevagnaux Etienne — Mancon Louis
Chevalle Pascal — Maisettre Pierre Martin
Cassiel (la famille) — Monthiers Léonard Henry
Courtade Eugène — Meng Denis
Conti Paul — Mermont Joseph
Cor aîné en Tarbouriech J.-Pierre — May Dominique
Cupers Florentin, Florie, Emile, Léon — Marchand Paul Emile
Charlet Armand — Mourston Catherine
Dandin Albert — Negier Paul Camille
Dumat Louis — Ornet Jules Vve Béret
Durand Jean François — Passe Pierre
Duvelin Marc — Poivet André
Dubos Joseph — Pakin Joseph et Antoine
Dumery Léon L. — Paquet Augustin
Durand Pierre Marie — Pascal Edouard
Ebonhard Mlle Caroline — Quesnel Mme
 — Le Rousse Jean-Marie
Fontaine-François — Raymond Félix
Fischbach Adam — Rossignier Louis
Fleuch Chas — Roques Jean Baptiste
Fontenelle Gabnos Aimé — Robert Edmond
Guignon Stanislas — Ronnet François Eugène
Girard Auguste — Roig (la famille)
Gresaud Mme Vve — Sicard Ferdinand
Grunbach Max — Salles Clément
Guillon Clodomir André — Seelbach Rose
Hallé Frédéric — Souchon Marie Victoire
Herviaux Mme Vve — Schmitt M.
Holler Jean — Sourbiaix Germain
John Mme (bouchère) — Schmidt Mathias
Jay Mme Vve — Saint-Martin Joseph
Kener, née Flachsmann — Thibaux ou Justinen Joseph
Kaachel Gustave Louis — Tuisch Vincent
Terontaux Jacques — Valentin, André Antoine, Adolphe
Leborde Jeanne — Vergnes Emile

La Nouvelle-Orléans, le 1 juillet 1881.

Le Consul, Vicomte PAUL D'ABZAC.

11 mai—

Cure de la Névralgie

(Clément).

REMÈDE composé exclusivement de végétaux et parfaitement inoffensif. Il guérit: Névralgie, Rhumatisme, Goutte, Migraine, Mal de Gorge, Lassitude ou Faiblesse des membres du corps et toutes les Maladies inflammatoires. Nous publions ci-après quelques-uns des certificats que nous avons reçus:—Hazlehurst, Miss., 5 jan. 1881.—Le présent est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille du "Clément's Neuralgia Cure" et que je le considère un remède des plus efficaces.—M. J. Catching, maître de poste.—Gallman, Miss., 31 mars 1881.—M. T. D. Clement: Le présent est pour certifier que je souffrais, comme m'en avait informé mon médecin de famille, d'une névralgie des reins, et mon médecin me croyait mort. Deux autres médecins furent appelés pour me faire une incision, mais avant le jour fixé pour l'opération, je reçus une bouteille de votre "Neuralgia Cure" qui me guérit entièrement. On peut m'écrire à cet effet, je jurerai de l'exactitude de ce qui précède. Respectueusement, John Coar.—De la Nlle-Orléans, 1re paroisse, Mme A. Snow, 72 rue Claiborne, a été guérie immédiatement de la névralgie après 40 ans de maladie.—Bernard Hans, coin des rues Commune et Claiborne, guéri des intestins et de graves convulsions.—Prix $1.00 la bouteille.—Préparé par

CLEMENT & WOOD,

163 rue de la Commune, N. O., Lne.

Escompte libéral aux marchands.—A vendre par CHS. U. GAUDET, coin des rues Rampart et St-Louis.

11 juin—6m, D,M,J

LA MERVEILLE DU MONDE:

Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les blattes sur les volailles, les Punaises, ... etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable. ... On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage ... sur les paquets.

... prof. Herman ... Fabrique Gravel Lane, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.

Département du Commerce,

Salon 12 de l'Hôtel de Ville,

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1881.

DES soumissions cachetées seront reçues au cabinet du maire, jusqu'à midi, le 30me jour de juillet 1881, pour la vente du droit de passage en franchise du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, avec tout le matériel roulant et tout ce qui y appartient, pour une période de vingt-cinq (25) ans, à partir de la date de l'expiration des dites franchises, savoir: 9 février 1883.

La vente se fera conformément à l'ordonnance No 7,172 et les stipulations enregistrées au bureau de l'Administrateur du commerce.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt ... de $50,000, comme garantie de l'intention du soumissionnaire d'accepter l'adjudication, laquelle somme sera forfaite ... à la ville au cas où le contrat ne serait pas signé, et sera gardée comme dépôt spécial jusqu'à la livraison finale du chemin de fer à ... expiration.

Les soumissionnaires auxquels le contrat ne sera pas adjugé seront remboursés de leurs dépôts ... la vente s'effectuera.

Toutes les soumissions doivent être faites séparément comme suit: 1° Pour la ligne principale ... des rues Baronne, Triton Walk et Carrollton. 2° Pour la ligne branche de la rue Jackson.

Le tout devant se faire conformément aux spécifications ci-mentionnées.

WM. FAGAN,

Administrateur du département du Commerce.

2 juil—3,10,17,24,31—7 août

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 12 Juillet 1881.

LE GRAND TIRAGE

MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 12 Juillet 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, sont	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots d	1,000	5,000
20 Lots d	500	10,000
100 Lots d	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de ...	2,700
9 Lots d'approximation de ...	1,800
9 Lots d'approximation de ...	900

1,857 Lots se montant à ... $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du

MARDI, 12 Juillet 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages ... affaires.

N'envoyez ... à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE, RENVOYÉE UN REÇU.

... M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au No 212, Broadway, New-York

Hôtels, Sources etc.

HOTEL LABAT,

A Abita Springs.

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.

19 juin—au 31 août

PENSION PRIVÉE

Tenue par Mr COTT,

A la Grande Ile.

Prix par jour	$2 00
.. .. semaine	10 00
.. .. mois	40 00

Références — MAD. HOUZÉE, Coin St-Louis et Bourbon.

17 juin—1m—DMerV

Mulberry Grove Hotel!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise, près de Covington, où les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage trouveront tout le confort désirable. Il se trouve sur les lieux: Ombrage magnifique, site admirable, sources minérales, bains, etc., etc. Mes prix sont très modérés.

11 juin—1m. S, M, J. — O. THIERY.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

DES bâteaux à vapeur partent la malle des Etats-Unis partent de Mobile ou des ... Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. ... Les eaux de ces sources sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. S'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billets pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $17.

29 mai—3m. D.Mer.J.

PENSION FRANÇAISE A NEW-YORK,

No 15 University Place.

PAR NICOLAS RETTING.

Bonne table.—Belles chambres. Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud trouveront ... maison.

9 juin—3m

CULLUM SPRINGS,

A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10.

Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Eshoidt, rue Decatur, 52, et à J. Alsina, rue Poydras, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala.

28 mai—6 s

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; par quinze jours $25; par semaine $12.

21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,350 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co., PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.

Par jour	$2.00
Par semaine	12.00
Par mois	40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. ... le plus sain et le plus pittoresque ... Excellents chevaux, ... à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est bien à l'abri des fièvres et du choléra.

Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.

M. JNO. P. MUMFORD, et le major O. D. Hickie, du City Hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.

CHAS. E. SMEDES & Co.

12 mai—3m

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,

—ET—

11 et 12, PASSAGE de la BOURSE.

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER

... Il est recommandé ... la Dyspepsie. ... du Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Angostura et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres, de A. A. Peychaud, et l'avons également connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, ... Amer ne contient rien de nuisible, ...

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Goudet, 183 rue Dumaine.
E. L. Toney, M. D. — C. Délery, D. M. P.
E. Harrison — Caldevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 85 rue St-Charles.
Dr Faget. — Alcée Chestang, M. D.
G. Huard, D. M. P. — Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ... à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 26 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter.

20 janv—6m. Dec.J

B. TREMOULET,

No. 7 RUE DECATUR.

VINS ROUGES

ET VINS FINS, UNE

SPÉCIALITÉ.

Assortiment complet des meilleures marques de Vins Rouges Médoc et de Sauternes. Livraison de barriques ou de caisses en lots, directement des United States Bonded Warehouses, ayant toujours en magasin de 10,000 à 12,000 bouteilles des diverses marques de Vins ...

ENTIÈRE SATISFACTION.

Le patronage des familles est sollicité. Les livraisons se feront en quantités ... à domicile.

Les hommes entendus dans la mise en bouteille du vin sont envoyés à domicile quand on achète une barrique ...

VINS DE LA CALIFORNIE,

de toutes les qualités en gros et en détail. J'ai ... par wagons pleins de chemin de fer ... de San Francisco, et à offrir aux ...

AUSSI,

Champagnes, Sherries,
Ale, Cognacs,
Whiskies, Vermouth,
Cordiaux, Vins de Bourgogne,
Madères, Porters,
Bitters, Sirops,
Ports, Huiles d'Olives,
Vins d'Espagne, Portos,
Rhums, Gins,
Absinthe, ...

Pâte de France, etc., etc.

PRIX RÉDUITS.

B. TREMOULET,

No. 7 RUE DECATUR.

5 juin

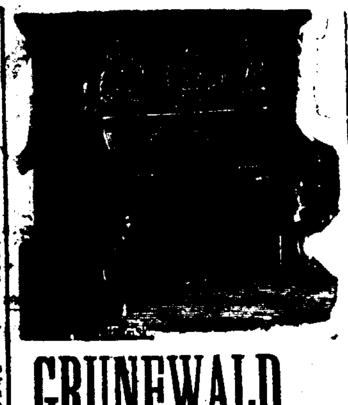

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:

STEINWAY, WEBER, PLEYEL,

KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

28jany—6m

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs battes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits,

dans ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des ... de bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux étant fixés à la plaque en fer et ne pouvant être mus par aucune influence du bois.

Pour marteaux, la corde passe par une fiche ... en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, ... à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus stables et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité ...

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL.

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. — 12mai—

Biscontau Frères,

L'angle des rues Royale et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, ... avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

14 nov—1 an.

HENRY N. SIEBRECHT.

49.....RUE ROYALE.....49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impuissance, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de jeunesse, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

8 avril 1m—Dim.Mer.Jeu

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX MAGASINS BLEUS,

Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

6 juil 80—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec la plus grande célérité.

30 dec—12*

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17....RUE BARONNE....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", 42, Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Prenant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en ...

9jan—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Hogart & Culver vs. C. L. Bright, transféré ... The New Orleans Park.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2694—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain jugement rendu par l'Honorable Cour Supérieure de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 2447 ... Commissioners du Parc de la Nouvelle ... la ville de la N... Orléans le 7 juin ... le 12 juin 1873. La partie décrite est comme suit:

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur des plaignants, les commissaires du Parc de la Nouvelle Orléans, et contre la ville de la Nouvelle Orléans, le défendeur, pour la somme de soixante-dix-huit mille cent ... piastres et 12 cents avec 5 0/0 d'intérêt ... de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et que le défendeur payera les frais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juin—28,29—2,6 juil

Andrew J. Keenan vs. la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2494—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Polymnia, Carondelet, anciennement Apollon, et le Chemin Félicité, et formant l'encoignure des rues Baronne et Chemin Félicité, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Baronne, cinquante-deux pieds cinq pouces de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui touche au lot qui forme l'encoignure des rues Baronne et Polymnia et quatre-vingt dix-sept pieds cinq pouces de profondeur et de face au Chemin Félicité.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande bâtisse en bois à deux étages, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le feu Cornelius Ahern a acquise par achat de la succession de Richard et Delia Keenan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juin—15,22,29—juil. 6,13,16.

New Orleans Homestead Association vs. Thomas Kelly.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,908 maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2719.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cent cinquante-huit, qui est compris entre les rues Première, Deuxième, Liberté, anciennement St-André et St-David, conformément à deux plans, un dressé par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 1er de mai 1851 et annexé pour référence à un acte passé devant E. L. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le deuxième jour de mai 1851 et sur un autre plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-huit, conformément auquel plan le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds [au pied américain]. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui ont pu être bâties et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Henry Mayer par acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 25ème jour d'août 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juin—21,28—5,12,19,23 juil

George et Charles Heimsteter versus Nicholas Yung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3101.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro cinquante-huit, et compris entre les rues Hillary, Baronne, Dryades et Upperline.

2° Un certain carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 18 B, borné par les rues Hampson, Seconde, Olinton et Hillary, comprenant 24 terrains. Le terrain No 1 a trente pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, sur la rue Hillary de 100 pieds. Les terrains de 2 à 8 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces et 5 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 9 a 30 pieds 8 pouces et 6 lignes rue Seconde sur une profondeur et façade rue Olinton, ... de 100 pieds. Les terrains 10, 11, 12 ont chacun 25 pieds de face rue Olinton sur 127 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 ... 30 pieds 6 pouces 6 lignes rue Hampson sur 100 pieds de profondeur et façade rue Clinton ... Les terrains de 14 à 20 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces ... lignes de face rue Hampson sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 21 mesure 30 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Hampson sur une profondeur de 100 pieds sur la rue Hillary, entre lignes parallèles. Et les terrains Nos 22, 23 et 24 ont chacun 25 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 juin—3 juillet 12 19 26 30

Jos G. Parham vs Eugène Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3243—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un carré d'îlet situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 24 ... et mesurant 304 pieds 8 pouces et 4 lignes de face rue St-Charles; 791 pieds ... de face rue ... 304 pieds 3 1/2 pouces de face rue Benjamin, et 368 pieds sur la ligne de la propriété de Barthe, et.

2° Une autre portion de terre attenante à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré No 65, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, selon un acte ... passé pardevant A. Boyer, notaire, le 19 avril 1871, et une copie du plan est annexée à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 24 novembre 1874, la dite portion de terre ayant 64 pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue St-Charles; 60 pieds de face rue Benjamin, sur une profondeur s'étendant à l'une des dites rues à l'autre.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur ici, par la veuve et les héritiers de feu Samuel Barnes, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 24 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir son billet avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire au comptant du montant de son enchère, les frais d'annonces, de shérif, etc., ainsi que les honoraires d'avocat, avec la somme de six cent cinquante piastres et ... taxes d'Etat, paroisse et municipalité sur la dite propriété, le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 juin—21 28—5,7 juil.

Dame Marie A. Dubiho, veuve de Pierre Rousse, Léon Perret, Marie Rose Arcenil, Marguerite Bott, épouse de E. Ondey versus James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3169.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tout ce qui y appartient, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Josephine, Dryades et Jackson, formant le coin des rues Baronne et Josephine, et mesurant soixante-un pieds de face sur la première rue, et une profondeur de cent quarante pieds sur la dernière.

Le tout, du dit carré de terre est possédé par M. James Coyle, qui l'a acquis par achat de Elisah Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, en date du 5 janvier 1854 ... maintenant la façade ... dit carré rue Baronne qui fut acquis de la Société de Secours des Orphelins (Society for the Relief of Destitute Orphan Boys.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

5 juil—5,12,19,26—août 2,6

Mme Marie N. Valliere et mari, versus ... Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant plus ou moins six arpents et quatre toises de face sur le dit chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hemécourt, voyer, décrit et mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 21 octobre 1864. Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le dit défendeur peut avoir acquis contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre sur le dit ... de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain et pour les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Nicosette Vallière, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 juin—11 18 25, juillet 2 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Susan Gerry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3410.—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 mai 1881 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poète, Grands-Hommes ou Dauphine, Espagne et Craps, ou Bourgogne, formant l'encoignure des rues Poète et Grands-Hommes (ou Dauphine), et ayant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes (ou Dauphine) sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et façade à la rue Poète entre lignes parallèles (le tout au pied français). Le dit morceau ou portion de terre est formé d'une partie du lot numéro cent quatre-vingt dix sur un plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Félix de Armas anciennement notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Laquelle propriété a été acquise par achat de George Brewer de cette ville, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 27 juin 1871, enregistré dans le bureau de transfert dans le livre 99, folio 640.

2° Une certaine portion de terre, située dans le 3me District de cette ville, commençant à une distance de trente pieds de face à l'encoignure de la rue Poète et ayant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes ou Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception ou réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de James Brown, de cette ville, conformément à un plan pardevant Onésiphore Drouet, notaire, le 18me jour de mai 1868, enregistré au bureau de transfert, livre 95, folio 90, et

Un certain lot de terre dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Espagne et Poète, mesurant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes, maintenant Dauphine, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, au pied français. La dite façade commence à une distance de quarante cinq pieds de face de l'encoignure de la rue Poète; ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, laquelle propriété a été acquise par achat de Wm. Massey, de Philadelphie, Pa., conformément à un acte pardevant Edward O. Gottschalk, notaire, le 27me jour d'avril 1870, enregistré au bureau de transfert, dans le livre 96, folio 627.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Poète, Espagne et Craps, commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la rue Poète, et mesurant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied français, laquelle propriété a été acquise par achat de John Peter Kennedy et John Williams Florence Gardiner, tous deux de cette ville, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 6me jour du mois d'octobre 1870, enregistré au bureau de transfert dans le livre 98, folio 190. Le dit lot est formé d'une partie du lot No 189, sur le plan original du dit faubourg Marigny.

4° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet No 104, sur un plan particulier annexé à un acte passé le 10me jour d'octobre 1837 pardevant Théodore Seghers, notaire en cette ville.

Le dit lot mesure, au pied américain, trente deux pieds de face à la rue Espagne, entre les rues Morales et Bons Enfants, sur une profondeur de cent dix-sept pieds.

Le dit lot est composé de trente-et-un pieds de face du lot No 10 et un pied de face du lot No 9, du plan particulier fait par Joseph Pilié, le 13me jour d'avril 1834, et annexé à un acte passé le 19me jour de décembre 1834, pardevant le dit notaire Seghers. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de Mlle Marguerite Sophie Dendanes et de Jules Félicité Elisa Dendanes de cette ville, conformément à un acte passé pardevant Onésiphore Drouet, le 19me jour de mars 1860, enregistré au bureau de Transfert, livre 86, folio 73.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir son billet avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire au comptant du montant de son enchère, les frais d'annonce, de shérif, etc., ainsi que la somme de deux cent soixante quinze piastres ... et les taxes d'Etat, paroisse et municipalité sur la dite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—13,20,23

Emile Rowe vs. Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2671.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Bond, Gasquet, White et Canal, ayant trente-six lots de terre, numérotés ... conformément à un plan dressé par F. N. Tourné, ... le 15 juin 1857, et déposé en l'étude de J. Ker, notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurent comme suit:

Les lots Nos un, deux, trois et quatre mesurent chacun trente pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de cent vingt pieds ... entre lignes parallèles. Le lot No un forme l'encoignure des rues Canal et White.

Les lots cinq à douze inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent vingt pieds ... Le lot No douze forme l'encoignure des rues Canal et Bond ...

... Le lot No dix-sept a une profondeur de cent trente pieds quatre pouces et trois lignes. Le lot No dix-huit a une profondeur de cent trente pieds huit pouces et dix lignes. Le lot No dix-neuf a une profondeur de cent trente-et-un pieds ... Le lot No vingt a une profondeur ... Le lot No vingt-et-un ...

Les lots trente-et-un à trente-six inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le lot numéro trente-quatre forme l'encoignure des rues White et Gasquet. Les lots trente-cinq et trente-six mesurent chacun trente pieds de face à la rue White, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Acquis par le défendeur à la vente du shérif faite le 18 mars 1880, dans l'affaire Freilsen vs Baldwin et als, No 25,377 au docket de l'ancienne Troisième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27 août 3 6

Herman Michaelis versus Henry Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3412.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 1er District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro deux cent quarante-neuf, borné par les rues Florida Landing, Locust, Cypress et Magnolia, sur un plan de W. T. Thompson, en date du 6 janvier 1843, en l'étude de J. E. Marks, notaire, comme plan No 44, mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de face à la rue Florida Landing, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Robert Barnes par acte passé pardevant R. J. Ker, notaire, en date du 24 février 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juin—28—5,12,19,26,30 juil

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Maillard et mari et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit îlet, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 31ème jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1, folio 59, le dit lot de terre mesure (au pied américain) vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt dix pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne supérieure traversant de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre-vingt-sept pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne inférieure et traversant aussi de la rue Peters à la rue Clinton, lesdites mesures étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Lesdites bâtisses consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le No 37 rue Peters. Ensemble avec 93 actions du fond hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par Mme Emilie Breaux, au moyen d'une vente à partage faite entre les héritiers de feu Samuel Locke, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt piastres, payable le 1er novembre 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec un acte hypothécaire passé par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire, le 10 mars 1869 et avec l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—9, 16, 23, 30, juillet 7, 12.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Frank Sharp vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 2247—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 juin 1881 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Webster, dans cet Etat, dans le district des terres nord ouest de la Louisiane, à savoir: Le quart nord est du quart nord est de la section Trois contenant trente-sept 76/100 (37 76/100) acres dans le township dix sep nord Range, huit ouest. La première propriété décrite a été acquise par Frank Sharp par achat des successions de H. M. et L. M. Hyams, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville le 18me jour d'avril 1878, et laquelle dite propriété a été achetée par feu H. M. Hyams par achat de l'Etat de la Louisiane, conformément à la patente 117.70.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Derbigny et Roman, composé d'un lot de terre désigné par le numéro vingt sept, dans l'îlet numéro cinquante-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de David L. McCay, anciennement notaire en cette ville. Lequel lot de terre, maintenant vendu, mesure (au pied anglais) trente-deux pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de cent dix pieds et façade à la rue Derbigny, et formant l'encoignure des rues St Louis et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que ledit Frank Sharp a acquise par achat de Jules L'Hote et Emma L'Hote, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 24 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions pour la première propriété—Comptant sur les lieux.

Termes et conditions pour la deuxième propriété: 1° Au comptant une somme suffisante pour payer un billet, garanti par une première hypothèque de $246 66 2/3 en date du 1er mai 1880, payable un an après date, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement et les frais et coût de l'affaire de la vente ainsi que les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence de son adjudication) le paiement d'un billet de $246 66 2/3 en date du 1er mai 1880, payable deux ans après date, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à paiement, garanti par une première hypothèque sur la dite propriété conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 24 mai 1880.

3° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence de son adjudication) le paiement d'un billet de $600 en date du 25 février 1881, payable douze mois après date, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement.

4° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic.

5 juil—5 12 19 26 août 2,6

Charles F. De Corny vs. James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3742.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes usuelles et dépendances qui y appartiennent, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Baronne, Dryades et Josephine, à savoir:

Une portion ou lot de terre mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent trente pieds de face à la rue Jackson, sur lesquelles deux rues il forme une encoignure, les améliorations qui s'y trouvent consistent en deux résidences Nos 542 et 546 rue Baronne.

Une portion ou lot de terre mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Baronne, à peu près de cent trente-et un pieds du lot ci-dessus décrit, sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles; les améliorations qui s'y trouvent consistent en deux résidences Nos 528 et 526 rue Baronne.

Le totalité du dit îlet de terre appartient au même propriétaire, James Coyle, et fut acquise par lui par achat de feu Elisha Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, en cette ville, le 5 janvier 1854, sauf un morceau de terre formant la façade du dit carré rue Baronne, que le dit James Coyle a acquis par achat de la "Society for the Relief of the Destitute Orphan Boys."

2° Un morceau de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jackson, Dryades, Josephine et Baronne, formant le coin des rues Jackson et Dryades, et mesurant cent vingt-cinq pieds de façade rue Jackson, sur cent trois pieds six pouces de profondeur et de façade rue Dryades.

3° Et une portion de terre dans le même district et carré formant le coin des rues Dryades et Josephine, et mesurant environ quarante six pieds de face rue Dryades, sur cent vingt pieds de profondeur et de façade rue Josephine. Le tout du dit carré de terre est possédé par le dit James Coyle qui l'a acquis par achat de feu Elisha Crocker, notaire en cette ville, le cinq janvier 1854, sauf un morceau de terre formant maintenant la façade du carré rue Baronne, que le dit James Coyle a acquis par achat de la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 juil—5,12,19,26—3,6 août.

Succession de Pierre Davis; Julie A. Dedengue, veuve P. Quenque; Lucien P. Landas, Mathilde J. A. Martin, veuve de Pierre Magne; Alfred Meuriennet versus James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3168.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Baronne et Dryades, mesurant cent soixante pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, bornée sur un côté par la rue Josephine par une ligne qui se trouve à dix pieds de la distance de la dite rue, et sur l'autre côté à la rue Jackson par une ligne qui se trouve à cent trois pieds six pouces de distance de la dite rue.

La totalité du dit îlet appartenant au dit James Coyle, qui a acquis la dite propriété par achat de Elisha Crocker, par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 5 janvier 1854 à l'exception d'une étroite portion formant maintenant la façade de la rue Baronne du dit îlet, que Coyle a acheté de la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 juil—5,12,19,26—août 2,6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Alexander Gaffney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 3067.—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catherine Gaffney, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

1er juil—1,6,10

Succession de Thos. Langridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3636—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John G. Gaines, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

3 juil—3,7,12.

Succession de John Burnside.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3796—Division C—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Burnside, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. JAMES T. CLARK, Greffier.

3 juil—3,7,12

Succession de James Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 441—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Michael T. Mullody, exécuteur testamentaire de ... défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession de Mme Ann Farrell, veuve de Gerald Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2619—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Mangan, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.

28 juin—28—3,7 juil

Succession de John Dashner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3388.—Division D—Attendu que Barbara Dashner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Dashner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.

2 juil—2, 5, 10.

Succession de Eliza Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2780—Division—Attendu que Mary Emma Phillips a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eliza Higgins, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. JAMES T. CLARK, Greffier.

30 juin—30, juil 5, 9.

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY

Faïence, verrerie, poterie jaune, (yellow and Rockingham ware.

PAR D. E. MORPHY, encanteur JEUDI, 7 juillet 1881, à ... et demie A. M. ... rue des Magasins. Condition—Comptant. — 6 juil—2t

PAR GEO. PEARSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente positive de propriétés de prix, offertes à l'encan.

Et situées dans le Septième District, ancienne ville de Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz.

No 1095—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. PEARSON, encanteur.—Bureaux, No 90 de la rue du Camp.—Il sera vendu, le MERCREDI, 6 juillet 1881 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, autrefois situé dans la ville de Carrollton, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle Orléans lequel terrain est désigné par le No 1 de l'îlet 19 B, compris entre les rues Hampson, Seconde Hillary et Adams d'après le plan déposé en l'étude de S. Magner ... devant notaire de la Nlle-Orléans comme plan No 108. Le dit terrain forme l'une des encoignures des rues Seconde et Adams et a trente pieds ... pouces six lignes de face à la rue Seconde sur une profondeur et façade, à la rue Adams de cent pieds, sur lignes égales et parallèles.

2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent autrefois situées dans la ville de Carrollton paroisse Jefferson aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 de l'îlet No 70 B, et compris entre les rues Maria, Jeanette, Burdette et Monroe d'après le plan dressé par Henry Molleaner.

Daté d'octobre 1846 et déposé au bureau de L. Hermann ex notaire en cette ville, et lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds sur la rue Monroe sur cent vingt (120) de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances d'autrefois situé en la ville de Carrollton, actuellement le septième district de cette ville, dans l'îlet vingt-six et borné par les rues Hampson, Adams, Seconde et Burdette et lequel dit lot est désigné par le No 11 (onze) sur un plan dressé par William N. Williams, arpenteur, daté du 6 avril 1872 et déposé au bureau de R. Hero jr, notaire en cette ville, et mesure (30) trente pieds de face à la rue Adams sur 150 cent cinquante pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent payés comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. H. Peeoes, notaire.

4 juin—4,11,18,25—juil 2,6.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison double, en bois, à deux étages, Nos 390 et 392 rue Félicité, entre Franklin et Liberté.

Succession de Margaret Grant, épouse décédée de William Foley.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossier No 41,793.

A des conditions faciles—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 6 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St. Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 1er juillet 1881, dossier No 41,793, dans l'affaire de la succession de Mme Margaret Grant, épouse décédée de William Foley, il sera vendu à l'enchère publique

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Felicity Road, St. Andrew, Franklin et Liberté et mesure environ 45 pieds et 8 lignes de face rue Felicity Road, sur environ 60 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison double en bois à deux étages, ayant 4 chambres de chaque côté, 2 citernes et hydrant, allées pavées, etc., capable de rapporter un loyer de $15 par mois chaque maison.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à un crédit de 6 mois et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 p. 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer la vente. L'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire 17 Place Commerciale, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

5 juil—5, 10, 17, 24, 31—août 6

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins formant l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bayley No 35,272.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau, No 31 rue du Camp—JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, St André et Josephine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Rainer, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville le 28 avril 1865. La dite portion de terre forme l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St-André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond ... 173 pieds de profondeur sur la rue St-André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement ... retiré de la rue et entouré sur un plateau élevé avec une large verandah en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner ... chambres à coucher, et en outre un ... attique ... chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est ombragée par des ... magnolias et d'autres arbres toujours verts, elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort qu'on ne peut surpasser dans aucune autre résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause usuelle de 5 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection, les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881 ... en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.

5 juin—5,11,18,25, juil 2,7

PAR B. ONORATO.

Livres de Droit.—Bibliothèques.

Meubles de bureau, etc.

Succession de Isiah Tharpe.—No 3603.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur.—Bureau No 45 rue Royale—MARDI, 5 juillet 1881, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, 53 rue St-Charles, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1881, les biens-meubles suivants;

Un fort lot de livres de droit, bibliothèques, meubles de bureau et comptes.

Conditions comptant sur les lieux.

22 juin—23—2,5 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages dans le Premier District.

Succession de Frances Graham.

No 3353.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 9 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Clio et Erato, mesurant 14 pieds 8 pouces 1 1/2 lignes de face à la rue Liberté sur 78 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 18. Les améliorations comprennent une maison à deux étages désignée par le No 317 de la rue Liberté.

Conditions de la vente—La moitié au plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans par billets portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.

5 juin—5,11,18,25, juil 2,9.

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.

Succession de Mme Elisabeth Fliker.

No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 29 juin 1881.

La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Claiborne, St-Claude et Louisa, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—9,16,23,30 juil.

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.

1er janv—6m DMaV

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes, chancres pour les dames ... traitement et des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

16 déc—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District.

No 178, rue Galvez, entre Dumaine et St-Philippe, Second District

No 104 rue Kerlerec, entre St Claude et Marais, Troisième District.

Octavie Trexler et autres, vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 6 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, St. Claude et Marais, lequel lot de terre mesure au pied anglais, 30 pieds 3 lignes de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 6 lignes d'un côté, et de 111 pieds 3 pouces 5 lignes, de l'autre côté. Cette propriété a été acquise de feu Martin Moll, à l'encan, de Jules André Armand Garreau, ainsi qu'il apport d'un acte passé devant Octave De Armas, notaire de cette ville, le 3 février 1870, dûment enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 97, folio 422.

La dite propriété a été dévolue à la dite dame Moll comme héritière testamentaire de son mari, feu le Dr Moll, ainsi qu'il en ressortira pleinement en se référant aux procédures après décès faites dans l'ancienne Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de feu le Dr Moll, No — du docket de la dite Cour.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant 3 chambres. Aussi, une cuisine en bois à un étage, jointe à l'édifice principal et contenant 2 chambres avec galerie sur le côté, caves, hangars, lieux d'aisance cour sur la façade pavée ... 104 rue Kerlerec.

2° Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Dumaine et St Philippe, désigné par le No 5 de l'îlet No 283, lequel lot mesure 30 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Galvez, 132 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dumaine et 131 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4, et 28 pieds 7 pouces 7 lignes dans le fond sur une ligne, et 1 pied 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne, plus ou moins. Le dite propriété a été acquise par vente de William Meehan, par acte passé devant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 21 mai 1878, dûment enregistré au bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, dans le livre No 110, folio 536.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, en retraite sur la rue, et contenant une grande galerie sur la façade, 4 chambres détachées de l'édifice principal, et des deux côtés du terrain se trouvent deux maisons en bois à un étage renfermant chacune une chambre, avec hangars, lieux d'aisance et 2 caves. La cour de devant et celle de derrière sont plantées d'arbres fruitiers ou donnant de l'ombre.

La propriété porte le numéro municipal 178 rue Galvez.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 juil—2,9,16,23,30—6 août

Meubles de maison, etc.

Octavie Trosclair et autres vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale JEUDI, 14 juillet 1881, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Henri L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus.

Un assortiment de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.

Conditions: comptant à l'adjudication.

2 juil—2 6 10 14

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français, entre Bons-Enfants et Morales.

Rue Urquhart, entre Union et François.

Succession de Joséphine Fasende.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46, rue Royale.—SAMEDI 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'îlet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure (au pied Français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fasende alias Françoise de Marie Elliteau, par acte passé par devant ... Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau de transferts, livre 13, folio 285.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, François et Morales, selon le plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, qui a été acquise de Joséphine Fasende, alias Françoise de Angélique Bonaventure, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 362.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 juin—18,25, juillet 2,9,16,23.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison rue Bagatelle No 498. Vente pour effectuer un partage. Succession de Jean Bouneron et Marguerite Puges, sa veuve. No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—

Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chs. Bella, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1881, en sus du prix d'adjudication.

21 juin—2,9,16,23 juillet

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St François et des Ecoles publiques.

Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.

Mr et Mme James Wilder et als, vs. John F. Goebel et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 2875.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881 de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St-David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant quatre chambres, galerie, cave, hangar, puits, lieux d'aisance.

2° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième, en face de la propriété ci-dessus décrite.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage double couverte en ardoises, ayant 2 chambres sur chaque côté, cave, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurel et Dryades désigné par le No 20 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, en date de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 126 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis retiré du trottoir contenant 3 chambres de chaque côté 1 chambre de chaque côté dans les mansardes, cuisine, cave, etc. Immédiatement au devant de la maison se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qu'il enlèvera.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette, désigné comme le lot No 2 et mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette, 32 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne attenant au lot No 3, le tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.

Conditions: Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juin—4,11,18,25—2,9 juil.